

COVID-19

Point de situation

Au 8 avril, 2663 cas ont été confirmés en région Centre-Val de Loire. On déplore 16 personnes décédées en établissement de santé hospitalier en Loir-et-Cher. Dans notre département, 47 personnes hospitalisées pour une pathologie associée au COVID-19 ont quitté l'hôpital.

Transports Rémi 41 (conseil régional) : Depuis le 31 mars le plan de transport a été modifié. L'utilisateur doit maintenant appeler pour réserver son trajet sur certaines lignes :

- LR01 (Beaugency-Blois par rive gauche Loire)
- LR02 (Lamotte beuvron – Blois)
- LR08 (Montoire- Vendôme)
- LR10 (Ouzouer-Blois) - LR11 (Lorges-Blois) LR12
- LR13 (Choué-Vendôme)
- LR20 (Saint Hilaire-Vendôme)

Lignes circulant normalement avec toutes les précautions nécessaires :

- LR03 (Salbris-Blois) - LR04 (Romorantin-Blois)
- LR05 (Saint Aignan-Blois) - LR06 (Saint Georges sur Cher-Blois)
- LR09 (Vendôme-Blois) - LR16 (Beaugency-Blois par rive droite Loire)

Démarches en cas de décès d'un ancien combattant, d'une victime de guerre, d'une veuve d'ancien combattant : En cas de décès, le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre (ONACVG) assure au profit des familles un grand nombre de démarches.

Pour transmettre l'annonce du décès :

- Par téléphone : 02 54 81 56 11 (En période de confinement préférer le mail) ;
- Par courriel : sd41@onacvg.fr ;
- Par courrier postal : Office National des Anciens Combattants

Préfecture de Loir-et-Cher
Place de la République
BP 40299
41006 BLOIS CEDEX

Numéros utiles :

Cellule d'information du public (préfecture)	Cellule psychologique (Ville de Blois)
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h	Ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h
02.54.81.56.65	02.45.35.24.61

Croix Rouge - N° national d'écoute : **09.70.29.30.00**

Le numéro vert national pour s'informer sur le coronavirus est le : **0 800 130 000**.